

Mécanicien d'appareils à moteur: Formation professionnelle exigeante

Après 17 ans, les derniers cours d'introduction conformes au « règlement sur la formation et les examens de fin d'apprentissage du 22 avril 1991 » pour les mécaniciens d'appareils à moteur de 4^{ème} année ont eu lieu durant les semaines 39 et 41. Dès l'année prochaine, la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance sur la formation, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007, sera appliquée. Cela concerne maintenant également les apprenants de 4^{ème} année de la période d'apprentissage 2006/2010. Ainsi, à l'avenir les cours d'introduction (CI) des mécaniciens d'appareils à moteur seront remplacés par les cours interentreprises (CIE) des mécaniciens d'appareils à moteur.

Celui qui croit que le dernier cours était un numéro usé et poussiéreux fait fausse route. Dans le souci permanent d'évoluer, nous avons cette année encore tenu compte des résultats des évaluations du cours de l'année précédente. En outre, au préalable nous avons organisé la séance de coordination des CIE des mécaniciens d'appareils à moteur de 2010 avec tous les spécialistes engagés dans la formation (quelque 20 partenaires de la branche des appareils à moteur). L'objectif principal de la séance consistait à définir le besoin d'adaptation des contenus de cours en vue des nouveaux cours interentreprises des mécaniciens d'appareils à moteur. A la suite de la séance, nous avons affiné la planification de cet ultime cours d'introduction avec les intervenants concernés.

Il était très important de nous assurer la collaboration de Werner Mair (RAPID Technik AG), ainsi que de Thomas Bärtschi et Lorenz Kobel (AEBI & Co AG) pour le cours de cette année. L'évaluation des résultats de cours a confirmé mon impression: les nouveaux partenaires avaient organisé des cours intéressants et proche de la pratique avec beaucoup d'engagement et de professionnalisme. Le cours spécifique « entretien des espaces verts » s'est déroulé chez WEGA nova AG à Sursee et Markus Bill (MATRA, Lyss) a réussi avec bravoure sa « première » en tant qu'instructeur dans la spécialité « broches ». De plus, Paul Andrist, directeur du Centre de formation d'Aarberg, a dispensé le cours sur le « courant haute tension ».





Où sont les Romands ?

Dans l'ensemble, le cours 2009 s'est bien déroulé. Le fait que nous ayons passé « seulement » deux jours hors des locaux a simplifié l'organisation par rapport aux années précédentes. Cependant, nous avons constaté que les exigences posées à l'organisation des cours augmentent constamment. Cela s'explique en partie par le déroulement des cours sur le plan national et le fait que de nombreux participants ne se connaissent pas. En effet, cela crée parfois des conflits, notamment lorsque différentes cultures se rencontrent, qui exigent un encadrement serré de la part des responsables de cours et de l'équipe d'encadrement d'Aarberg. Cette année, nous avons prévu d'organiser un cours bilingue car au moment du planning on attendait 7 apprentis suisses romands. Finalement, seuls 3 Romands ont participé au cours. Alors, on se demande

pourquoi tant de mécaniciens d'appareils à moteur romands commencent un apprentissage sans le terminer. Une explication pourrait être que les entrepreneurs croient (et cela pas seulement en Suisse romande) qu'un apprentissage de mécanicien d'appareils à moteur est plus facile que celui de mécanicien en machines agricoles. ERREUR !!! Il est totalement erroné d'engager un jeune, intéressé par un apprentissage de mécanicien en machines agricoles ou machines de chantier, mais présentant quelques lacunes scolaires ou inaptitudes manuelles, comme mécanicien d'appareils à moteur. Toutes les personnes formatrices devraient en principe savoir que ces trois groupes professionnels fréquentent les mêmes cours scolaires et interentreprises (sauf les CIE des mécaniciens d'appareils à moteur en 4^{ème} année) et, qu'outre quelques rares travaux spécifiques,

ils passent les mêmes examens de fin d'apprentissage.

Nous regrettons cette évolution, d'autant plus que du côté du Centre de formation de l'Union Suisse du Métal à Aarberg, nous mettons tout en œuvre pour assurer une bonne formation professionnelle aux apprentis des trois sections, avec le souci d'intégrer au mieux les jeunes en formation de Suisse romande. ■

*Stefan Egger
Enseignant spécialisé CIE
mécaniciens d'appareils à moteur*